

PROPOSITIONS POUR L'OUTRE MER

CANDIDATS À LA PRIMAIRE DE LA GAUCHE

Primaires de la gauche des 22 et 29 janvier 2017

Synthèse de la FEDOM – Fédération des Entreprises des Outre-mer – sur les propositions des candidats relatives aux Outre-mer

La Fédération des Entreprises des Outre-mer, créée en 1986 et qui regroupe l'ensemble des entreprises des départements et collectivités d'Outre-mer, a souhaité compiler, pour ses adhérents, les propositions des candidats à la primaire de la gauche **relatives à l'Outre-mer**.

Les thématiques abordées principalement sont naturellement celles relatives au **développement économique des Outre-mer**, compte-tenu de l'activité de la FEDOM.

Toutefois, **les questions régaliennes, et notamment la sécurité des biens et des personnes** ont aussi été abordées car elles impactent directement l'activité économique.

Pour effectuer ce travail de compilation et de synthèse, elle a procédé au cours des dernières semaines à une veille rigoureuse de la presse et des divers médias, mais elle a aussi pris soin de questionner chacun des sept candidats à la primaire sur les divers points évoqués précédemment.

Malgré de nombreuses relances, nous n'avons obtenu aucune réponse ni trouvé aucune information concernant le programme outre-mer du candidat Jean-Luc BENNAHMIAS. Nous vous présentons donc les synthèses, plus ou moins fournies, des propositions pour l'outre-mer des six autres candidats à la Primaire de la Gauche. À ce stade nous n'avons fait aucun commentaire sur les propositions des candidats mais nous nous réservons naturellement de le faire ultérieurement.

La FEDOM espère que cette synthèse permettra d'éclairer ses adhérents – et tous ceux qui s'intéressent aux outre-mer, et remercie les candidats et leurs équipes pour leur disponibilité et la qualité de leurs réponses.

Enfin, nous avons adopté l'ordre alphabétique pour la présentation de ces propositions.

BENOIT HAMON

ECONOMIE

Propositions pour remédier aux inégalités

- **Emploi**

- partage du temps de travail

- **Fiscalité**

- fiscalité plus juste, plus progressive

- **Energies renouvelables**

- faire des outre-mer un « pays avant-garde »
- développement du potentiel en énergies renouvelables des outre-mer (solaire, thermique, photovoltaïque, marin)

SECURITE / REGALIEN

- **Education**

- classes de 20 élèves maximum en outre-mer, ainsi qu'en zone prioritaire, pour lutter contre les inégalités
- service public de l'aide aux devoirs

- **Europe**

doit répondre à l'urgence de l'Etat social

- **Logement**

- sanctions à l'encontre des collectivités territoriales qui ne remplissent pas leurs obligations en terme de construction de logement

- **Revenu universel d'existence**

- Mise en place d'un revenu universel d'existence

SOURCE

Compte Twitter B. HAMON <https://twitter.com/benoithamon/status/820960544085737472>

ARNAUD MONTEBOURG

Objectifs :

- transformer radicalement les Outre-mer pour en faire des territoires de prospérité

A l'horizon 2025 :

- atteindre un niveau d'emploi équivalent à la moyenne nationale
- faire de chaque territoire d'Outre-mer un pôle de rayonnement économique dans son aire géographique
- faire des Outre-mer les avant-postes de la France dans le monde
- décliner dans chaque territoire le « made in France » : Contractualiser entre l'Etat et les CT des trajectoires de développement propres à chaque territoire pour faire du « made in Guadeloupe », « Made in Réunion » ...

• **Agriculture**

- Soutenir la filière agricole dans sa mutation en adoptant dès juin 2017, un plan de soutien d'urgence de 200 millions pour l'agriculture, gérés par la chambre d'agriculture

• **Emploi**

- Consacrer la régionalisation de l'emploi et des responsabilités

• **Fiscalité**

- Consolidation des dispositifs spécifiques de solidarité (défiscalisation/ contrats aidés)
- Déconcentration de l'ensemble des procédures d'agrément de la défiscalisation à partir de 2018

• **Formation**

- Régionalisation de la formation

• **Investissement / Infrastructures**

- Etablissement d'un plan massif de développement des infrastructures
- Décentralisation des attributions des lignes aériennes
- Transformation de la continuité territoriale en un dispositif de soutien à la mobilité internationale

- Doter le Fonds exceptionnel d'investissement (FEI) de 150 millions chaque année

• **Secteurs prioritaires**

- Définition des secteurs « ultra-prioritaires » pour lesquels des dispositifs de soutien public renforcés seront déterminés (**nouvelles technologies, tourisme, agroalimentaire, économie de la mer**)

• **Compétence des collectivités / Adaptabilité des normes**

- Libérer les collectivités territoriales des freins constitutionnels afin qu'elles puissent définir, conduire et orienter des politiques de développement spécifiques et des relations diplomatiques déléguées propres

- Créer une nouvelle élite locale administrative et économique

• **Fonctionnaires**

- prendre avant juin 2017 tous les textes permettant l'entrée en vigueur effective des CIMM dans les critères de mutation des fonctionnaires

Exclusivité Fedom (email du 16.01.2017)

ECONOMIE

SECURITE/ REGALIEN

SOURCE

VINCENT PEILLON

ECONOMIE	<p>Egalité réelle</p> <ul style="list-style-type: none">- Parachever l'égalité réelle dans les Outre-mer sur dix ans <p>• Adaptabilité :</p> <ul style="list-style-type: none">- Adéquation de la République avec sa réalité géographique et historique <p>• Economie circulaire / Insertion régionale :</p> <ul style="list-style-type: none">- Inscription du développement des collectivités d'Outre-Mer dans leur territoire géographique- Incitations à l'investissement vers l'économie circulaire <p>• Fiscalité</p> <ul style="list-style-type: none">- Diminution de moitié les charges sociales pour les entreprises de moins de 11 salariés et de plus de trois ans d'existence- Incitation des entreprises à l'exportation vers les pays des bassins environnants- Incitations des entreprises à s'appuyer prioritairement sur Pôle Emploi pour tous recrutements- Inciter à la création de « fab lab* » dans les quartiers politiques de la ville <p>• Formation / Numérique</p> <ul style="list-style-type: none">- Création dans chacune des grandes zones ultramarines d'un établissement supérieur des métiers de la mer- Prise en charge de la moitié du coût de la formation en alternance pour les entreprises acceptant un jeune de moins de 25 ans- Incitation des entreprises à développer la formation numérique <p>• Logement</p> <ul style="list-style-type: none">- Doublement sur cinq ans le nombre de logements en accession à la propriété sociale
SECURITE/ REGALIEN	<p>• Service public</p> <ul style="list-style-type: none">- À population équivalente un même niveau d'accompagnement doit être assuré par l'Etat- Création d'un service public d'accompagnement pour les personnes dépendantes
SOURCE	<p>Exclusivité Fedom (email du 14.01.2017)</p>

SYLVIA PINEL

Développement économique autocentré

Renforcement des capacités de développement fondées sur la mise en œuvre de ressources locales : soutien de niveau national et européen

• Agriculture

- Soutien aux productions agricoles et agro-industrielles traditionnelles d'exportation (bananes, canne, rhum)
- Développement des productions agricoles vivrières, des filières biologiques, de la pêche, comportant la fixation d'objectifs en termes de satisfaction des besoins de consommation extérieure comme d'exportation (produits naturels ou transformés)

• **Emploi** : Mesures dépendantes du cadre statutaire, adaptées à chaque collectivité pour remédier au taux de chômage

Pour les collectivités régies par l'article 73 de la Constitution (DOM et assimilés) :

- Application pleine et entière des dispositions générales en matière de charges sociales des entreprises (suppression complète des cotisations à la branche famille), comme de charges fiscales (taux d'impôt sur les sociétés ramenés à 10, 15 ou 20%)
- Allègement supplémentaire très significatif des charges sociales restant à la charge des entreprises (renforcement et simplification du dispositif LODEOM)
- Participation des collectivités au financement de ces mesures, sur la base de transferts limités de compétence en matière d'octroi de mer (dont le caractère d'imposition intérieure sera renforcé par son extension aux services) et de TVA (part transférée à la collectivité)
- Renforcement spécifique du « Plan TPE » : moyens permettant le développement, outre-mer, des dispositifs « SMA » et « réserve opérationnelle civile », devront être dégagés

Pour les collectivités régies par l'article 74 et la Nouvelle Calédonie :

- Soutien à l'emploi assuré par les autorités locales complété par des mesures d'État
Comportant notamment le maintien et renforcement des dispositifs d'aide fiscale à l'investissement dans ces collectivités

Cas particulier de Saint-Martin :

- Veille à la pleine application des mesures d'allègement de charges sociales
- L'État doit assumer sa responsabilité en matière de transfert de ressources correspondant aux transferts de charge en restituant à la collectivité les moyens financiers dont elle a été privée : en charge de l'application et du contrôle des impôts décidés par la collectivité
- Rétablissement, pour les impôts directs de la garantie de recettes correspondant aux rôles émis

• Energies renouvelables

- Développement des énergies renouvelables (éolien, solaire, géothermie), avec pour objectif, à terme rapproché, l'autosuffisance de chacune des collectivités d'outre-mer

• Fiscalité

- Aide fiscale aux investissements dans tous les secteurs productifs

• Numérique

- Soutien à l'économie numérique et d'abord, généralisation accélérée de l'accès aux réseaux

• Santé

- Télémédecine : Développement de la E-santé

• Tourisme

- Développement de la croissance bleue, par mise en valeur du considérable potentiel représenté par les espaces marins (domaine, zee)
- Soutien à l'industrie touristique
- Evocation d'un dispositif spécifique de contrôle des marges de revente des produits importés

ECONOMIE

• Sécurité

- Renforcement très significatif des moyens de police, de gendarmerie, de douane, de contrôle aux frontières, de justice et d'administration pénitentiaire
- Impulsion spécifique donnée outre-mer au dispositif de réserve opérationnelle, militaire et civile, de nature à renforcer les moyens de sécurité fondés sur les recours à des personnels locaux

SECURITE/
REGALIEN

Programme officiel de Sylvia Pinel site (p.46) Lien : http://www.partiradicaldegauche.fr/vie_parti/de-laudace-pour-la-france-retrouvez-lintegralite-du-projet-presidentiel-de-sylvia-pinel/

SOURCE

La 1^{ère} : Lien : <http://la1ere.francetvinfo.fr/primaire-gauche-pinel-rugy-devoilent-leur-programme-outre-mer-433063.html>

FRANCOIS DE RUGY

ECONOMIE

SECURITE/
REGALIEN

- Dispositions de mise en œuvre dans les Outre-mer spécifiées dans chaque texte de loi

SOURCE

Programme officiel site (point 62) :

Lien : <https://www.derugy2017.fr/le-projet/>

La 1^{ère} :

Lien : <http://la1ere.francetvinfo.fr/primaire-gauche-pinel-rugy-devoient-leur-programme-outre-mer-433063.html>

- **Agriculture**

- Soutien des filières agricoles d'excellence (banane, canne, pêche)

- **Culture**

- Politique de reconnaissance en faveur des langues et des cultures des outre-mer
- Soutien à la création de la Fondation pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage
- Soutien du projet de mémorial national de la traite négrière et de l'esclavage colonial à Paris

- **Economie de la mer**

- Lancement d'un Livre Bleu de la mer, des littoraux et outre-mer
- Amélioration de la place des outre-mer dans l'Agence pour la biodiversité

- **Economie numérique**

- Création dans chaque DOM d'une zone de développement dédiée à l'économie numérique comportant des pépinières d'entreprises

- **Emploi / Investissement**

- Création d'un fonds d'intervention en faveur de l'égalité réelle en outre-mer doté d'au moins d'un milliard d'euros sur 5 ans
- Mise en place d'un plan de convergence dans chaque territoire avec des investissements dans les infrastructures essentielles conformément à la loi égalité réelle
- Création d'un fonds associatif pour l'égalité réelle dans chaque territoire venant en appui des plans de convergence prévus par la loi égalité réelle
- Soutien à l'investissement, politique d'investissement dans trois secteurs :
 - Education** (lutte contre l'illettrisme, financements innovants dans la formation)
 - Mise en place d'Erasmus Outre-Mer
 - Création d'une chaire d'excellence consacrée aux outre-mer
 - Eau** (en particulier Guadeloupe et Mayotte)
 - Santé**
- Mise en place de prêts significatifs de l'Etat à taux zéro sans remboursement pendant les premières années
- Encouragement au développement de l'économie circulaire
- Création de décharges permettant de recevoir les déchets d'amiante
- Systématisations des médiateurs économiques
- Connectivité des territoires, politique adaptée à l'insularité

- **Fiscalité**

- Mise en place d'un statut fiscal spécifique pour les outre-mer (zones franches globales, duty-free) pour baisser le coût du travail, favoriser le tourisme et revitaliser les centres villes
- Maintien et simplification de la défiscalisation :
 - Rehausse significative des seuils d'instruction au niveau local
 - Suppression autant que possible des agréments préalables
 - Consolidation du crédit d'impôt

- **Transports / Energies renouvelables**

- Développement de transports intra-urbains de proximité à énergie propre au bénéfice des plus fragiles, gratuité pour les personnes handicapées, les jeunes et les personnes âgées

- **Tourisme** : faire du tourisme outre-mer une priorité nationale

- Mise en place d'un dispositif expérimental de rénovation hôtelière adossé à l'Agence Française de Développement

- **Adaptabilité des normes**

- Suppression du 5^{ème} alinéa de l'article 73 de la Constitution dit « verrou Virapoullé »
- renforcement de la subsidiarité et de la capacité d'adaptation des normes en modifiant l'article 73
- Création d'un secrétariat d'Etat à la diplomatie territoriale

- **Compétences des communes et collectivités**

- Plus de liberté et de compétences accordées aux communes et aux collectivités dans les outre-mer par de nouveaux transferts de compétences pour les territoires qui en feront la demande

- **Diversité**

- Nominations d'ultramarins à des postes de responsabilité et facilitation au retour des ultra-marins dans leurs territoires pour ceux qui souhaitent y déployer leurs talents et faire émerger des projets

- **Fonctionnaires**

- Défense de la sur-rémunération des fonctionnaires outre-mer

- **Solidarité et cohésion sociale**

- Accélération de la convergence des prestations sociales engagée par la loi pour l'égalité réelle
- Revalorisation des petites retraites (hausse du minimum de retraite de 10%)
- Objectivisation des coûts des CHU
- Aide aux familles endeuillées
- Création d'un fonds associatif pour l'égalité réelle dans chaque territoire

- **Logement social**

- Prise en compte de l'évolution démographique dans la construction de logements sociaux

- **Sécurité**

- Renforcement des forces de sécurité et de souveraineté
- Faire des outre-mer des territoires prioritaires qui bénéficieront des forces de sécurité et de souveraineté déployées sur terre et sur mer et des moyens matériels de dernière génération (recrutement au niveau national sur le prochain quinquennat de 1000 emplois de policiers et de gendarmes et investissement de 2.5 milliards euros dans du matériel de dernière génération)
- Meilleure prise en compte des spécificités ultramarines dans la gestion des matériels
- Réappropriation des zones délaissées avec possibilité pour le maire de contraindre le propriétaire à tenir propre sa parcelle et possibilité de se substituer à lui en cas de non-respect de la mise en demeure

- **Souveraineté**

- Défense de la souveraineté sur les trois océans avec des moyens renforcés

(email 11.01.2017) Simultané présentation presse

Lien : <http://manuelvalls.fr/Un-objectif-pour-les-Outre-mer-egalite-reelle>